

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016075	Date d'inspection Le 29 avril 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les Hiboux		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mélika Belliveau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

À l'arrivée de la mentor en assurance de la qualité, les enfants arrivaient au centre. Les éducateurs ont été observés en train de prendre les présences et d'accueillir les enfants pendant qu'ils rangeaient leurs effets personnels dans leurs cubes étiquetés. Les enfants sont entrés dans la salle de classe et ont participé à des activités de jeu libre telles que le ping-pong, la lecture de livres, la construction de forts et la musique. Des jeux de société ont été installés sur les tables de la salle de sciences pour que les enfants puissent s'y adonner. Les éducateurs ont été vus en train de jouer au ping-pong et au « connect four » avec les enfants.

L'environnement était propre et lumineux. Les routines quotidiennes étaient affichées dans les salles et les murs étaient ornés de fleurs printanières. Le tableau d'information des parents contenait toutes les informations nécessaires. Après que certains enfants aient pris une collation, ils ont invité les enfants à reprendre leur activité en cours et à se préparer à sortir. Les enfants se sont préparés à sortir et les éducateurs ont été observés en train de compter les enfants avant de sortir.

Pendant qu'ils étaient dehors, les enfants ont joué avec des équipements sportifs tels que des ballons de football et des ballons de volley-ball. Pendant ce temps, un enfant est tombé et s'est blessé à la cheville. Les éducateurs ont placé une poche de glace sur la cheville de l'enfant et lui ont demandé où il avait mal. Les éducateurs ont consolé l'enfant blessé. Les éducateurs étaient à l'écoute des besoins des enfants et participaient à leurs activités.

Les dossiers des enfants et du personnel ont été vérifiés et étaient complets.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 avril 2025

Date

original signé par
Valerie Lavigne

Le 29 avril 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date